



JOURNAL RÉALISÉ PAR ARTS ET LOISIRS D'ARLAC

LE CAN'ARLACAIS

N°85

Automne 2020

Centre Socioculturel d'Arlac, Av. Chapelle. Ste. Bernadette - 33700 Mérignac
Tél. 05 56 99 55 33 . Fax 05 56 99 09 90 . Courriel contact@artsetloisirsarlac.fr
www.artsetloisirsarlac.fr Journal distribué gratuitement à 4000 exemplaires

SOMMAIRE

- P1** > Edito & temps forts
P2/3 > La vie du quartier
P4/5 > Dossier
P6/7 > La vie du Centre Socioculturel
P8 > Jeux

Edito



fermeture qui ont un peu plus attaqué notre moral. C'est du passé pour l'instant et nous vivons une période de répit des contraintes en Gironde que nous souhaitons tous durable. Nous devons rester prudents et tout faire pour

On se souviendra longtemps de cette année 2020. En septembre, nous sommes trouvés orphelins d'Arts et Vendanges, ce moment festif qui marque le début d'une nouvelle saison au centre. Puis, ce sont deux semaines de conserver ce minimum de vie sociale qui nous est indispensable. Fêter des anniversaires dans ce contexte d'interdictions pourrait paraître provocateur. Mais ce sont deux anniversaires pour deux lieux symboliques du quartier. Les 20 ans du premier pied de vigne au Château Luchey Halde, à l'avant-garde de nouvelles pratiques viticoles et les 30 ans du Krakatoa, salle devenue mythique quand on parle musique amplifiée. Si ce dernier est un bel outil au service de la culture, on doit avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui la font vivre dans notre pays et qui n'ont qu'une hâte, partager à nouveau leur passion avec nous. Vivement que l'on refasse la fête avec eux et grâce à eux! Dans ce numéro, des histoires de ceps et de gros son, nos apprentis journalistes visitent la poste et notre nouvel animateur multimédia se dévoile. Bonne lecture.

Michel Bardy

Les temps forts d'Arlac

Chères adhérentes, chers adhérents, Les mesures gouvernementales prises le 29 octobre 2020 nous contraignent, à nouveau, à restreindre l'accueil du centre socioculturel.

Le décret gouvernemental nous permet de maintenir les activités suivantes :

- Les actions de soutien à la parentalité : ludothèque du mercredi après-midi et atelier parents enfants Arlequins du mardi matin, des livres à soi et ateliers signes associés à la parole et Gym Câline du mercredi matin.
 - Les jardins partagés dans la limite des autorisations de déplacements dérogatoires (1 heure – 1 km – pas de rassemblement)
 - Le soutien aux populations vulnérables : accompagnement individuel de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) – permanence écrivain publique – sur Rendez-vous)
 - Les activités périscolaires du mercredi Après-midi (Eveil musical et Gym 3 Pommes / Ecole Multi sports / Mercredis animés / Cirque)
 - Le Piedbus
 - L'accompagnement à la scolarité enfants et adolescents
- Nous sommes obligés d'interrompre toutes les autres activités, actions et projets jusqu'au 1^{er} décembre 2020.
- L'accueil du centre socioculturel restera ouvert et un accueil téléphonique se fera tous les matins du lundi au vendredi de 10h à 12h**
- Nous mettrons tout en œuvre pour continuer à garder le lien avec vous comme lors du précédent confinement. Nous vous proposerons des solutions alternatives de rencontres et d'animations afin de maintenir ce lien social indispensable à nous tous dans cette période éprouvante.

Le site internet de l'association sera régulièrement alimenté par des informations et des propositions d'animation à distance... Pensez à le consulter régulièrement www.artsetloisirsarlac.fr Nous restons présents sur les réseaux sociaux : [@artsetloisirsarlac.fr](https://www.facebook.com/artsetloisirsarlac) sur Facebook

Nous vivons des moments déstabilisants qui vont nous demander de puiser un peu plus dans nos ressources en attendant des lendemains meilleurs. Comme en mars, il n'y a aucun doute que la solidarité et l'entraide permettront aux plus fragiles d'entre nous de passer cette épreuve. Protégez-vous, protégez vos proches, mettons tout en œuvre pour nous retrouver le plus vite possible.

Michel BARDY, président Arts et Loisirs d'Arlac et Thierry GODARD, directeur de l'association.

Novembre

> Samedi 28 : Repair Café de 14h à 18h Au centre socioculturel - Sur Rendez-vous (05 56 99 55 33)

Décembre

> Samedi 12 : Repair Café de 14h à 18h Au centre socioculturel - Sur Rendez-vous (05 56 99 55 33)

Janvier

> Samedi 30 : Festival de la soupe Place de la Chapelle Ste Bernadette

Un thriller d'anticipation Arlacais



Il y a quelques mois avait lieu le tournage d'un film: Blondie Maxwell ne perd jamais. Plusieurs scènes ont été tournées dans notre quartier car le producteur du film le connaît bien et l'affectionne. Nous y voyons clairement nos pins parasols, plusieurs rues du quartier et la gare entre autres. Depuis ce tournage le film est parti en post production puis au marché du film à Cannes et a fait le tour des festivals internationaux où il a décroché de nombreux prix. Une performance assez exceptionnelle quand on sait que c'est sans financement réel et un micro budget que ce projet est arrivé là où il est aujourd'hui.

Depuis quelques jours le film est sorti en VOD, accessible à la location ou à l'achat sur vos box internet ou sur google et Itunes. Le studio Carnages est un studio bordelais qui développe les tournages sur la région avec des thématiques de films très différentes. Vous pouvez visualiser la bande annonce du film et vous tenir informés des nouveaux projets qui démarrent sur le site Carnages.fr et sur www.facebook.fr/carnagesfilms. Likez et partagez cette page pour encourager et faire connaître le studio qui monte.

Synopsis : Blondie Maxwell ne perd jamais. Dans un futur proche où tous les services publics sont libéralisés, les enquêtes de police sont désormais menées par des détectives freelance. Blondie Maxwell, l'une de ces détectives privés, vit de petites missions. Un jour, alors qu'elle enquête sur le meurtre d'une jeune femme, Blondie se trompe de coupable...
Un film de Julien Ivanowich
Avec : Léonie Langlart, Julien Ivanowich, Boris de la Higuera, Vincent Terrier, Mariya Cazals, Bruce Lalande, Stéphane Dufourcq

Bruce Lalande

Une caserne militaire au Luchey ?

Non, il n'y a pas eu tout le temps des vignes au château Luchey-Halde ! En effet ce terrain pendant presque tout le 20ème siècle a appartenu à l'armée. En 1994-1995 les militaires devaient y construire une caserne pour 500 militaires. Mais c'était sans compter avec les riverains d'Arlac, du Burck et des Eyquems, qui ont su se mobiliser et faire comprendre aux décideurs de l'époque de s'opposer à ce projet. Mais relisons ensemble l'article paru dans le can'arlacais n°20 Avril,mai juin 2000, qui nous fait un résumé historique.

Les habitants, avec leurs associations (syndicat de quartier, C.L.C.V.) des quartiers limitrophes au terrain du Luchey, peuvent être fiers de l'évolution positive de cet emplacement.

Nous n'étions pas nombreux en 1994 à penser faire reculer l'armée sur son projet de construction de caserne .

En mars 1995, nous sommes intervenus dans le cadre du P.O.S, ancien P.L.U.(plan local d'urbanisme), pour contester le classement en terrain constructible de cet espace. Réunis par les différentes associations , nous avons organisé une réunion publique en octobre 1995, et une manifestation devant la préfecture en décembre 1995, avec le symbole du cep de vigne et du cerf volant. Une occupation du terrain du Luchey sous forme de carnaval en février 1996, mois de la victoire et de l'abandon par l'armée de toute construction sur ce terrain.

Pendant toute ces actions, nous avons fait prendre conscience à la mairie de la justesse de nos positions et propositions.

Nous avons également fait découvrir au responsable de l'E.N.I.T.A.(ancien nom de Bordeaux sciences Agro), de l'existence de ce terrain pour y planter des vignes.

Ayant appris leur désir, nous les avons rencontrés et nous leur avons proposé par deux fois de venir expliquer lors de réunions publiques en mai 1998 et juin 1999, leur volonté et projet que nous avons soutenu. Dans ces années là, c'était Monsieur Jean Magne le Directeur de l'école qui participait aux réunions publiques.

Projet dans lequel ils ont intégré certains désirs des riverains de conserver des espaces de promenade et de détente.

Aussi nous pouvons nous réjouir qu'au printemps 2000, l'inauguration se réalise. 6 ans d'actions de réunions, de vigilance, de concertations, d'information. C'est tous ensemble, habitants, élus, mairie, E.N.I.T.A. que nous sommes arrivés à ce résultat : Bel acte de citoyenneté pour servir l'intérêt général.



Si on relit les différents écrits des propositions de l'ENITA et des riverains, on peut voir que les prévisions ont été respectées. Et pour demain que va-t-il se passer (1) ? C'est pour cela que nous avons rencontré à la fois la Directrice de Bordeaux sciences agro, et le Directeur technique de Luchey Halde, dont vous pouvez lire les entretiens dans un article page suivante.

((1)En appellation Pessac Léognan, trois châteaux sont en certification bio: le château Haut Bergery , le château Bardins et le château Espiot

Photo article S.O.

Robert Hourcq

20 ans déjà !

Pour les 20 ans des premières plantations de vignes au Luchey-Halde nous avons rencontré la nouvelle Directrice de Bordeaux Sciences Agro et le Directeur technique du Château Luchey-Halde.

Madame Sabine Brun-Rageul est la nouvelle directrice de Bordeaux Science Agro (B.S.A.) depuis janvier 2020. Bordeaux Sciences Agro est une école d'ingénieurs agronomes qui, par ses activités de formation, de recherche et d'innovation, participe aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et dispose depuis 1999, entre autres, d'un terrain pédagogique viticole avec le château Château Luchey-Halde.



Madame Sabine Brun-Rageul est diplômée ingénieure de l'école nationale supérieure agronomique de Rennes. Elle a mené une carrière dédiée aux politiques agricoles, alimentaires et forestières, aussi bien dans le cadre de leur conception nationale (ministère

de l'Agriculture, ambassade de France à Londres, ...), que dans la mise en œuvre territoriale comme précédemment à la DRAAF (Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) et aujourd'hui à Bordeaux Sciences Agro. Pour elle, cette nouvelle responsabilité de directrice d'école d'ingénieurs est particulièrement porteuse de sens au moment où les attentes sociétales sont fortes vis-à-vis de l'agriculture et de l'alimentation. Elle est également un défi, celui de former de jeunes ingénieurs capables d'accompagner les transformations agro-écologiques, mais également d'être les véritables acteurs de ces changements sociétaux. Pour elle, le Château Luchey-Halde est tout à la fois une vitrine, un véritable terrain pédagogique et d'expérimentation ainsi qu'un laboratoire d'innovation numérique pour la filière vitivinicole. C'est notamment le cas avec le projet Digilab, plateforme d'innovation ouverte, qui propose un réseau de sites et de compétences pour mettre au point, tester, évaluer et montrer les technologies numériques pour la filière vitivinicole.

Portrait

Eh oui, France Barthélemy est arrivée du pays de Pagnol en 2005, pour poser ses valises à Arlac, avec son mari et ses deux filles qu'elle a inscrites aussitôt à la maternelle et à l'école primaire Marcelin Berthelot et la petite dans l'équipe de foot des écureuils d'Arlac.

Puis elle est allée voir ce qui se passe au centre social, et là le contact a été immédiat et chaleureux, avec Julien et tous les intervenants du centre et elle s'est très vite investie dans la vie sociale pour encadrer les enfants, les parents d'élèves élus, l'aide aux devoirs, les activités du patronage laïque, mener le Pedibus.

Mais voilà, les filles ont grandi et quitté la maison et France a le blues de ses racines provençales, de l'odeur de la lavande et des accents chantants ; mais elle est trop implantée à Arlac pour y repartir ; et là, elle a une idée !! Elle va faire venir les cigales à Arlac, avec toutes les saveurs du pays du soleil.

De ce fait, elle contacte tous les petits producteurs artisanaux autour du village de ses parents et qu'elle connaît depuis son enfance ! Pas besoin de frais de transports ni d'emballages plastiques, c'est elle-même, qui

Pour le directeur technique Pierre Darriet, présent depuis le début de l'implantation des vignes : « Avec un vignoble urbain de 23 hectares, nous sommes très sensibles à la proximité du voisinage et aux impacts de notre activité. C'est pourquoi depuis 2013 nous sommes engagés dans une démarche de culture raisonnée et d'innovation visant d'une part à réduire les quantités de produits phytosanitaires pour protéger la vigne. D'autre part nous avons complètement supprimé l'utilisation de produits dits CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) et perturbateurs endocriniens. Un seul traitement insecticide – qui est d'ailleurs rendu obligatoire par la réglementation – est réalisé avec un produit non CMR dans le cadre de la lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée (jaunisse de la vigne).

Notre priorité est la santé humaine et la protection de nos salariés. Aujourd'hui, nous utilisons environ 80% de produits homologués en agriculture biologique. D'un point de vue technique la palette des produits disponibles est donc plus restreinte pour protéger ces vignes. Pour le mildiou, nous faisons appel au cuivre, homologué en bio, mais en quantité tout de même limitée car il a malheureusement le défaut d'être un métal lourd qui s'accumule dans les sols. Pour l'oïdium, on utilise du soufre qui est classé biocontrôle. Côté désherbage, nous n'utilisons plus aucun désherbant chimique, donc pas de glyphosate au Luchey-Halde et enfin, pour la protection insecticide, nous utilisons des phéromones qui agissent par un mécanisme de confusion sexuelle.

Le lien avec les élèves ingénieurs et leurs professeurs est très enrichissant et stimulant pour les uns et les autres et à travers la plateforme Digilab, cela nous permet de nouvelles innovations pour l'avenir de nos exploitations. »

-----Débat et cuvée 2022-----

Au cours de notre entretien, nous avons évoqué la possibilité d'organiser un débat entre riverains, B.S.A., I.N.R.A., Producteur Bio, Mairie de Mérignac, sur le thème : Quel avenir pour le vignoble urbain, que sera la vigne dans 20 ans ?

De même nous avons évoqué de pouvoir réaliser une cuvée spéciale R comme Riverains, Résidents, Résistance pour les 20 ans des premières vendanges en 2022.

Chiche. Il n'y a plus qu'à!!!!!!

Robert Hourcq

va chercher leurs productions, huile d'olive, herbes aromatiques, tapenades, miel, savons, huiles essentielles...

Elle a titré son projet « O'Plaisir Provençal » et elle confectionne des petites corbeilles cadeaux.

Son ambition : faire partager sa passion et faire connaître les produits du terroir provençal.

Son rêve : présenter des produits authentiques au marché de Noël mais cela sera-t-il réalisable ? Le Covid risque de freiner cette belle envolée !

A moins que d'ici là, il y ait une solution et ainsi ses espoirs pourront se réaliser.



Serge Barbeau



Krakatoa : 30 ans à Arlac

C'est le 30ème anniversaire du Krakatoa, salle des musiques actuelles en territoire des Landes d'Arlac. « La salle de trente ans » c'est le roman des musiques vivantes dans notre quartier, avec plein de chapitres artistique, pédagogique, culturel.

Il y a un "avant" Krakatoa, lorsque le maire de Mérignac de l'époque, Robert Brettes, maire de trente ans lui aussi, 1944-1974, décide avec son conseil municipal, la construction d'une salle des fêtes. Comme il est dit à l'époque, un équipement culturel d'importance apparaît sur la ville de Mérignac.



Son histoire



PL K au Krakatoa

Cette salle conçue par l'architecte Pierre Thévenon, est inaugurée le 23 avril 1966. Elle est solidement construite puisque Didier Estèbe, directeur-fondateur de la structure, se présentant aux riverains, se souvient du témoignage d'un voisin sur les conditions de la construction, à partir de juin 1964. Ce riverain lui apprend la mise en place de pieux vibrés et ferrailés en béton qui viennent arrimer cette salle parallélépipédique sur les premières couches calcaires du sous-sol Arlacais.

Action de prévention sismique ? Certes ! Protection de la salle vis-à-vis des vibrations du trafic ferroviaire ? Peut-être ! Ou alors, prescience de l'arrivée d'une salle de musiques amplifiées au nom d'un volcan de type explosif. Car Krakatoa ou Krakatau en Indonésien, est ce volcan qui a laissé dans la mémoire des populations du détroit de la Sonde, en Indonésie, en 1883, le souvenir d'une explosion entendue dans un rayon de 4000 kms. Comme le dit son directeur, "Une salle de concerts, il y fait chaud, il y a beaucoup d'énergie, du volume sonore, beaucoup de gens qui bougent : d'où l'idée de l'utilisation du nom d'un volcan. Cette combinaison sous-tend aussi des valeurs de partage, de rencontre, de mélange des gens et des genres."

En 1989, c'est d'abord la création de l'association Transrock, toujours présidée par Nicolas Gruet puis, Didier Estèbe en septembre 1989, convainc le maire de Mérignac de l'époque, Michel Sainte-Marie 1974-2014, d'aménager

cette salle des fêtes, en lieu de diffusion de musiques amplifiées. Avec l'association, outre la diffusion de concerts, il a des arguments et un projet : formation des musiciens, initiation des publics, lieu de répétition, lieu de découverte des musiques et accessibilité financière favorable pour les publics.

Sur l'agglomération bordelaise, dans les années 90, les concerts se pratiquent essentiellement dans les bars. Une salle permet les concerts certes, mais aussi une réponse à l'accueil, à la pratique et l'accompagnement des groupes de musiciens, des amateurs lycéens ou étudiants, à des groupes plus confirmés.

Dès sa conception, cette salle a un atout évident : sa qualité acoustique, car elle possède des proportions intéressantes pour la diffusion et l'écoute de la musique, plus large que profonde. Le public en bénéficie avec ses oreilles, mais aussi avec ses yeux, car au plus loin, il est à 21 mètres de la scène. Avec cette proximité, le terme de spectacle vivant prend encore plus de sens.

Depuis 1996, le Krakatoa a le label SMAC, scène de musiques actuelles du Ministère de la Culture, puis en 2012, SMAC d'agglomération bordelaise.



Cali (Beranger Tillard)

■ Les projets

Au cours de sa vie trentenaire, la jauge du Krakatoa a évolué à 1200 places. Aujourd'hui, un projet bien avancé, dénommé K.2 doit augmenter à nouveau la jauge à 1500 places, permettant d'augmenter l'accueil du public et aussi d'adapter la salle aux défis énergétiques du début du XXIème siècle.

La diffusion, ce sont les concerts au Krakatoa, avec un programmateur Ludovic Bousquet-Carton, un accueil des groupes Marc Duvignau, régisseur général. L'accueil du public, c'est une responsable billetterie et promotion et l'équipe technique de 8 personnes. C'est aussi un responsable du bar et deux partenaires pour la restauration sur place. Une vraie PME à laquelle se joint une équipe administrative de 2 personnes.

Mais le projet de cette salle, c'est aussi la pédagogie, la médiation culturelle : initier à la connaissance des musiques, leur histoire et leur contexte social. Aux manettes, Lili Dieu et Mathilde de Saulty. Depuis dix ans, existent les Krakakids, ce sont des goûters concerts jeune public avec leurs parents, le samedi après-midi. Une jauge maximale de 190 personnes de 3-4 ans aux pré-adolescents pour voir, danser, s'allonger. Au menu : gestion du niveau sonore, prestation d'artistes du coin ou de Scandinavie, voire d'ailleurs, débat en fin de concert et partage d'un goûter entre public et musiciens.

Il y a aussi les concerts Krakaboums, avec un DJ, 350 jeunes en après-midi de danse, comme à Noël. Et aussi hors les murs, « Les bulles musicales » pour le tout jeune public dans des médiathèques, des crèches, des structures culturelles : 1 ou 2 artistes qui se produisent en acoustique.



Sans oublier les spectacles musicaux, auto produits et en partenariat, comme ce spectacle « Nino et les rêves volés », travaillé avec l'école primaire du Burck et un disque à la clé. Quant à la conférence concert, « Blues is roots », c'est un voyage qui s'adresse aux plus grands (primaires, collégiens et lycéens) dans l'histoire des styles de musique, du blues au rap, en partenariat avec l'inspection académique et le rectorat.

L'aide aux musiciens passe par la pépinière, structure qui agit depuis 1993 avec les artistes, leur donne les clés pour pouvoir ouvrir les portes, en permettant la rencontre des pros, des éditeurs, des labels, des tourneurs, jusqu'à l'aide à la création et à la professionnalisation. C'est Frédéric Vaucanson qui en octobre 2019 a repris le flambeau de Guillaume Mangier.

Dans les premiers temps, les groupes amateurs peuvent aussi se former lors de sessions courtes (conférences, ateliers, forums) dénommées « le fil sonore. »

La formation reste de plus en plus un enjeu fort pour ceux qui pratiquent, notamment avec la disparition partielle des supports physiques de musique enregistrée et la fragilité économique induite.



Quand vous passerez devant le Krakatoa, à pied, en deux, trois ou quatre roues, pensez que vous êtes devant une salle de concert mais aussi de formation, de résidence d'artistes, de création de spectacles, initiatrice d'actions hors les murs. Si vous avez un œil curieux, regardez à l'intérieur : vous découvrirez au sol le nom de tous les artistes des concerts depuis le 17 mars 1990. Levez les yeux : vous verrez sur les murs des photos au collodion quelques-uns des artistes qui s'y produisent depuis 30 ans, photos du photographe attiré, Pierre Wetzel.

Merci à Alice Duboé pour son accueil communicant et bon courage pour la suite à toute l'équipe.

Régis Boulanger

Reportage au bureau de poste d'Arlac

Les apprentis journalistes ont interviewé Katia, chargée de clientèle au bureau de poste d'Arlac.

Depuis quand travaillez-vous ici ?

Cela fait 18 ans que je travaille à la Poste. Ici, c'est un bureau assez particulier car on y travaille seul. Nous sommes une équipe et nous tournons sur les différents bureaux de poste du secteur : ici à Arlac, sinon à Mondésir, Capeyron ou St Augustin. Aujourd'hui, je travaille donc à Arlac.

Aimez-vous votre métier ?

Oui car je vois beaucoup de gens et il y a des choses très variées à faire. C'est très intéressant !

Quels sont vos horaires de travail ?

Ici, on ouvre de 9h à 12h15 puis de 14h à 17h. Les autres bureaux ferment plus tard.

Est-ce qu'il y a un poids maximum pour envoyer un colis ?

Oui, ils ne peuvent pas peser plus de 30kg.

Quel est le plus petit colis que vous ayez envoyé ?

Certains peuvent ne peser que 20g. On ne peut pas les mettre dans des enveloppes selon leur forme, si c'est une boule de Noël pour exemple, elle sera légère et obligatoirement dans un colis.

Une fois un colis déposé au bureau de poste d'Arlac, où va-t-il ensuite ?

Un monsieur vient chercher tous les colis avec son camion. Il les emmène ensuite au centre de tri de Cestas. C'est un énorme bâtiment où sont triés les colis en fonction de leur destination : certains partiront dans le nord, d'autres en région parisienne, d'autres vers le sud, l'est ou l'ouest. Ensuite, chaque colis part en camion vers son secteur géographique. Ensuite, ils sont re-triés par ville puis envoyés vers les bureaux de poste où les facteurs les réceptionnent et les distribuent à l'adresse indiquée.

Est-ce qu'on a le droit d'envoyer des animaux ?

Non, c'est strictement interdit ! Il faut faire appel à des transporteurs privés pour livrer des animaux.

Et des plantes ?

Ce n'est pas interdit mais on risque de les tuer.

Et de l'argent ?

On a le droit d'envoyer des chèques mais pas de billets ou des pièces. Quand les courriers sont envoyés dans les centres de tri, ils passent dans des machines de tri. Parfois, celles-ci peuvent accidentellement les déchirer. Envoyer des billets, c'est prendre le risque de les déchirer.

Et des armes ?

C'est complètement interdit aussi ! On n'a pas le droit non plus d'envoyer des aérosols car il y a un risque qu'ils explosent s'ils sont soumis à de trop fortes températures durant leur trajet.

Photographes de ce reportage : Nicolas, Perle et Mélissa.



Nouvel animateur multimédia



A la maison de quartier, arrivée d'un nouveau professionnel : découvrons-le sous forme de questions, type portrait chinois.

Et si c'était une région de France ?

Ce serait la Bretagne vers la pointe Finistère, dont sont originaires ses parents et où il a passé beaucoup de vacances.

Et si c'était une spécialité ?

Ce serait le génie des matériaux, sa formation initiale, avec, dans son parcours, un passage dans une société cestadaise de fabrication d'implants médicaux.

Et si c'était un bâtiment ?

Ce serait un lieu innovant type atelier de fabrication (fab lab en abréviation anglaise) par où il est passé en stage informatique à l'IUT de Bordeaux, atelier où l'on peut fabriquer toutes sortes de pièces avec des imprimantes 3D et des outils informatiques libres de droit.

Et si c'était un pédagogue ?

Il s'adresserait à nous, associatifs, de manière binaire comme le veut l'informatique, tantôt débutants mardi matin, tantôt expérimentés lundi soir et jeudi après-midi. Il aurait avec lui, des applications, des portables, des tablettes, qu'il nous ferait découvrir ou appréhender plus profondément, suivant le cas.

Pour les écoliers de Marcellin Berthelot, il participerait aux TAP, temps d'activités périscolaires.

Et si c'était un projet personnel ?

Ce serait une ouverture vers le BAFA, brevet d'animateur, spécialité informatique, matériaux et aussi infographie.

Et si c'était un patronyme ?

Ce serait le sien.

Erwan Colin, nouvel animateur multimédia au centre socioculturel.

Arts et Vendanges un triste choix ...



De nombreux points sensibles ont été recensés : zone rouge de propagation du virus, risque d'annulation par la préfecture jusqu'à la veille, l'importance de la logistique à mettre en oeuvre pour garantir le respect des mesures barrières et distanciation sociale, la dénaturation du sens du projet (convivialité, proximité...) du festival par les mesures sanitaires, la nécessité de limiter le nombre de participants et le risque de devoir refuser du monde... Nous n'étions pas en mesure de garantir le respect du port du masque et la distanciation sociale sur le site. Demander aux bénévoles et aux salariés de jouer ce rôle nous paraissait aussi difficile dans ce contexte particulier. D'ailleurs, la plupart des manifestations prévues en septembre ont été progressivement annulées et le retour d'expériences des manifestations organisées durant l'été nous a montré les difficultés à faire respecter les consignes sur de tels rassemblements.

En réunion d'instance, après avoir mis toutes ces informations sur la table et envisagé les solutions possibles, le Conseil d'Administration a pris la décision d'annuler le festival Arts et Vendanges pour cette année. C'est une décision triste que nous avons été amené à prendre mais fallait-il tenter une aventure où nous ne maîtrisons pas tous les éléments? La situation sanitaire de notre pays et plus particulièrement la classification de notre département en zone rouge nous amène à être prudents et attentifs afin de préserver la santé de chacun d'entre nous. Nous devons cependant continuer à vivre ensemble, partager des moments de convivialité, sortir de notre quotidien... Vivre tout simplement ! L'association met tout en oeuvre pour faciliter le vivre ensemble en veillant au respect des règles sanitaires et les différents protocoles afin d'éviter les risques de propagation du virus avec une attention particulière pour les personnes les plus fragiles. Avec l'accord de la Ville de Mérignac, nous allons faire en sorte de transformer le festival arts et Vendanges 2020 en plusieurs moments conviviaux et culturels pour maintenir une action culturelle sur le quartier d'Arlac.

A suivre

Thierry GODARD

Septembre est le mois de la rentrée pour les familles, les entreprises mais aussi pour l'Association Arts et Loisirs d'Arlac. Septembre c'est aussi le rendez-vous, attendu par beaucoup, de vivre ce grand moment de convivialité, de rencontres et de proximité qu'est le Festival Arts et Vendanges au Château Luchey Halde. Au début de l'été nous avons étudié toutes les hypothèses possibles pour l'organisation d'Arts et Vendanges. Les quinze premiers jours de septembre, nous avons échangé avec la ville de Mérignac et nos partenaires sur les conditions de réalisation d'un tel évènement et envisagé à nouveau toutes les hypothèses.

Reconfinement 2e édition



Durant un mois, le centre doit interrompre à nouveau certaines activités, notamment celles des adultes. Cette situation sanitaire oblige, comme pour le 1er confinement du mois de mars, à faire preuve d'imagination pour nous réinventer, penser de nouvelles formes de lien social.

Pour cela nous pouvons très rapidement permettre à certaines activités de se poursuivre à distance avec le logiciel Zoom (l'association a investi dans cette nouvelle technologie). C'est le cas pour l'activité Gymnastique volontaire du lundi et mercredi soir de 18h30 à 19h30 mais aussi pour le stretching postural de 20h30 à 21h45 et pour le dessin peinture le jeudi de 19h à 21h ... Nous sommes conscients que ces nouvelles technologies ne sont pas accessibles à tous. Voilà pourquoi nous maintenons une veille téléphonique pour appeler notamment les plus âgés afin de maintenir du lien, prendre des nouvelles ou favoriser des solidarités de voisinage...

Toujours pour repenser le lien social sur un quartier comme le nôtre, nous allons tester une nouvelle forme de centre

socioculturel connecté via l'application Discord que nous avons utilisée pour maintenir l'accompagnement à la scolarité. L'idée est de recréer sur le net, un centre social avec les pièces, activités ou actions du centre social où les adhérents ont l'habitude de se retrouver. C'est dans ces salons que vous pourrez vous retrouver pour continuer les fameuses discussions qui existaient entre vous lors des ateliers, pour vous permettre de vous donner des nouvelles des uns et des autres, échanger des astuces... en un seul mot, continuer notre petit quotidien, continuer à vivre... Surveillez les différents canaux de communication pour vous tenir au courant et n'hésitez pas à nous faire remonter les besoins.

Thierry GODARD

Coup de gueule

Un bel espace de jeux est mis à la disposition des enfants au Parc de Tenet mais avant d'y accéder, parents, grands-parents, assistantes maternelles et enfants doivent parfois faire face à quelques chiens heureux d'être détachés et de jouir de leur liberté.

Les enfants, voyant nos chers amis à quatre pattes (parfois deux fois plus grands qu'eux) clamant leur bonheur, peuvent prendre peur.

En tant qu'habitant du quartier, je profite de cette tribune pour en appeler au sens civique des maîtres et à leur bienveillance: soyez vigilants, ne lâchez pas vos chiens, gardez les en laisse, comme il est demandé à l'entrée du parc, même si ces derniers sont sûrement très gentils et sociables mais veillez également à ramasser leurs déjections car même si ça peut être un bon engrais, il n'est jamais agréable de marcher dedans ! (Des postes pour ramasser les déjections sont mis à disposition à l'entrée du parc).

Merci à vous !

Serge Barbeau



Jeux

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	■					■		
B				■				
C	■					■		■
D					■			
E			■			■		
F	■							
G				■				
H		■					■	

Le quizz de Serge



À l'origine on pouvait déjà appeler ça un jardin partagé, où est ce ?

Réponse dans le prochain Can'arlacais.

- A.Paradis / Cela est mieux
- B.Au revoir anglais / Epuisai
- C.Interrogatif
- D.Démit / Tifs rebelles
- E.Des millions d'Européens / Vieux plis / Ante Deum
- F.Mélange / Liaison non positive
- G.Vieille armée / Voilier à balancier malais
- H.Va en justice

- 1.Pris connaissance / Contretemps
- 2.Quartier à l'origine du blason de Mégnac
- 3.Comme les amours de J. Baker / Suffixe d'origine grecque
- 4.On peut les prendre
- 5.Personne / Comme les collines de Rome
- 6.Dieu du ciel
- 7.Place d'Arzac
- 8.Il est lent / Bête

T	■	E	T	S	E	S	H
O	V	R	■	P	T	O	G
N	I	■	E	X	I	■	F
D	■	S	U	■	■	■	E
P	I	■	V	X	■	■	D
■	A	■	L	■	■	■	C
■	V	■	S	■	■	■	B
A	■	■	N	■	■	■	A
1	2	3	4	5	6	7	8